

**La MRC du Fjord-du-Saguenay  
présente un excédent de 2,9 M \$ pour l'année 2023**

**Saint-Honoré, le 3 juillet 2024** – La MRC du Fjord-du-Saguenay dévoile des états financiers positifs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023. Présentés lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC qui s'est tenue le 11 juin dernier à Saint-Félix-d'Otis, ces états financiers indiquent un excédent de 2 893 915 \$.

L'année 2023 se termine avec des revenus totalisant 20,6 M \$, tel que prévu au budget, et les charges s'élèvent quant à elles à 17,7 M\$ et sont moins élevées que ce qui était prévu. La situation financière présente des actifs financiers de 80,1 M\$ et des passifs de 25,4 M\$.

En ce qui concerne les territoires non organisés (TNO), un excédent de 1,1 M \$ a été enregistré. Les revenus ont été supérieurs au budget et les charges moindres que ce qui était prévu.

« Notre MRC est en bonne santé financière grâce à une gestion rigoureuse des finances publiques. Ces états financiers nous donnent une perspective optimiste pour l'avenir avec le développement de nouveaux projets et la mise en valeur de notre territoire. Les membres du conseil de la MRC soutiennent les initiatives qui dynamisent et rendent notre territoire attrayant, ce qui se reflète dans nos résultats », souligne M. Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

**Faits saillants 2023**

L'année 2023 a présenté de nombreux défis pour la MRC. Voici quelques-unes de nos réalisations :

- Optimisation du réseau d'écocentres sur tout le territoire et acquisition de conteneurs ;
- Mise en place de la gestion des actifs municipaux dans les municipalités ;
- Amélioration de la structure administrative afin de répondre aux besoins des municipalités ;
- Obtention de la certification ICI on recycle+ au siège social et au point de service ;

## **Enjeux 2024 :**

Pour 2024, la MRC prévoit la réalisation de plusieurs projets et la mise en place de nouveaux services pour les municipalités, TNO et les citoyens.

Voici quelques projets importants pour notre MRC :

- Évaluer et participer au développement de projets éoliens et miniers en harmonie avec le territoire ;
- Implanter un service d'ingénierie et d'informatique pour les municipalités ;
- Mettre en œuvre et promouvoir la Stratégie de l'industrie touristique et Signature innovation ;
- Soutenir les entreprises ;
- Élaborer la planification stratégique de la MRC.

---

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu'en gestion du territoire public.

Pour plus d'informations, visiter le site Internet de la MRC à l'adresse suivante : [www.mrc-fjord.qc.ca](http://www.mrc-fjord.qc.ca).

### **Source :**

Janick Gagné

Conseillère en communication

418 690-6113

[janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca](mailto:janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca)